

Objectifs

L'Institut des Sciences de l'Homme (www.ish-lyon.cnrs.fr) lance en 2017 un nouvel appel à projets pour donner une impulsion forte à des projets de recherche interdisciplinaires dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS) mais également entre les SHS et d'autres domaines disciplinaires. Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du projet scientifique de la nouvelle Maison des Sciences de l'Homme de site Lyon Saint-Etienne (MSH-LSE) et vise à permettre une meilleure structuration de la recherche en SHS, en lien avec les axes prioritaires de l'IDEXLYON (<https://idexlyon.universite-lyon.fr>) et la politique scientifique du site. L'appel est thématiqué autour des trois principaux axes scientifiques de l'ISH et de la future MSH-LSE, tout en laissant une possibilité de déposer des projets blancs, hors thématiques.

Destiné prioritairement à faire travailler ensemble plusieurs laboratoires SHS du site de Lyon-Saint-Étienne, cet appel permet aussi de développer ou renforcer des collaborations scientifiques avec d'autres partenaires et dans d'autres domaines disciplinaires.

Le budget consacré à cet appel à projets est de 150 000 €, pour un maximum de 6-7 projets pouvant être financés.

L'appel est ouvert aux trois thématiques suivantes :

Sociétés et humanités numériques :

Le développement du numérique a introduit de profonds changements dans nos sociétés contemporaines, que les sciences humaines et sociales ont déclinés en problématiques variées, mais pas toujours coordonnées. L'axe "Sociétés et humanités numériques" du présent appel à projets a vocation à interroger en priorité les liens entre la diversité des données mobilisées et utilisées et les formes de production de connaissance induites à partir de ces matériaux, mais aussi à interroger les effets des technologies numériques (comme par exemple la blockchain) sur les activités humaines. Pour ce faire, il s'agit d'être ouvert au dialogue entre les disciplines, y compris au-delà des SHS, mais également avec des acteurs divers, les savoirs sur le numérique se constituant dans des champs et secteurs très diversifiés, tant publics que privés, et situés à des niveaux différents d'intervention (du transnational à l'international, du national au territorial).

L'Appel souhaite ainsi susciter des projets provenant de diverses disciplines des SHS intégrant une perspective d'échanges pluridisciplinaires, y compris avec les autres sciences. Pour fournir quelques pistes problématiques – non exhaustives –, sont ainsi concernées et sont invitées à s'associer :

- les sciences de la culture, pour interroger notamment l'influence exercée, sur les disciplines d'érudition, par les nouveaux opérateurs numériques d'interprétation des contenus ;
- les sciences du politique, pour identifier par exemple les changements induits par le développement de systèmes prédictifs dans la gouvernance des institutions contemporaines publiques et privées, ou encore pour apprécier les effets de la révolution digitale sur les modèles et pratiques d'administration et de gouvernement ;
- les sciences du social, pour évaluer l'ampleur de la recomposition des rapports sociaux induite par le développement des innombrables réseaux et plates-formes collaboratives ;
- les sciences du juridique, pour questionner le renouvellement apporté par le numérique dans la construction même des cadres juridiques, et dans les formes de la prestation de travail pour autrui ;

- les sciences économiques et de gestion, pour étudier l'influence du numérique sur la productivité, la croissance, le financement, la monnaie ou l'emploi, via la digitalisation de tâches et le développement de technologies en pair à pair ;
- les sciences de l'aménagement, de l'urbanisme et la géographie, pour comprendre comment les humanités numériques fournissent des outils et des modèles pour penser autrement les rapports au territoire, les formes de mobilité ou encore la manière d'organiser la ville mais également les espaces péri-urbains, intermédiaires et ruraux.

Santé et société :

Les liens entre santé et société sont marqués par de multiples transformations qui vont de l'apparition de nouvelles techniques médicales et de nouvelles morbidités, à l'évolution de la prise en compte des risques sanitaires et médicaux, jusqu'à des changements dans les interactions mêmes entre les patients et les soignants, en passant par de nouvelles exigences éthiques et déontologiques, intégrant également les effets concrets des inflexions et des tensions dans la démographie médicale comme dans les systèmes de soins. Dans une société où le bien-être et la vie « en santé » servent comme étalons de mesure de la « bonne vie », il est essentiel de mieux comprendre les formes de normalisation, d'expertise et de standardisation ainsi que les tentatives de rationalisation des pratiques et des politiques publiques de santé, et les effets, conséquences et déviances parfois inattendus que ces formes génèrent. Mentionnés dans l'axe scientifique de l'ISH et de la future MSH, les objets connectés dans le champ de la santé constituent un exemple clair des interférences entre questions éthiques, économiques, sociales, et plus largement sociétales, à partir desquelles se développent les transformations en cours, et de l'intérêt à les analyser de manière coordonnée dans ces différents registres.

Nous invitons donc les chercheurs à proposer des projets interdisciplinaires portant sur les dynamiques liant les procédures, règles - formelles ou informelles -, pratiques et discours des professionnels de la santé (touchant par exemple à la prévention, à l'éducation à la santé ou à l'observance d'un traitement, à la gestion d'une maladie - chronique ou non -, voire à la communication autour du diagnostic), et les pratiques, attentes, projets, capacités d'expertise, représentations et interprétations des individus - patients, citoyens, gouvernants - en matière de santé et de soins. Une attention particulière pourrait être portée à la contribution de ces différentes dynamiques aux inégalités de santé, dont celles liées à la question du genre. Les projets devraient pouvoir également contribuer à la réflexion plus générale sur les évolutions actuelles - ou passées - des politiques de santé publique, aux configurations d'acteurs impliqués et aux référentiels et modèles mobilisés pour construire tout à la fois les problèmes et les solutions proposées. Une dimension de comparaison, dans le temps et dans l'espace, et la prise en compte de la circulation de modèles de référence (ou repoussoirs !) seraient particulièrement appréciés.

Dans cet appel à projets, l'axe « Santé et société » privilégiera les collaborations entre plusieurs disciplines des SHS, mais également entre SHS et autres sciences, afin de mettre en évidence et de questionner certaines de ces transformations et tensions fondamentales dans le champ de la santé.

Environnement urbain :

En considérant la ville et le cadre urbain à la fois comme un milieu de vie et un territoire pour ses habitant.e.s, mais également comme un environnement entre un tissu bâti et des éléments naturels, l'axe « environnement urbain » de cet appel à projets souhaite privilégier l'étude de la diversité des relations sociales au territoire urbain, en faisant dialoguer les disciplines sur la base d'études empiriques et situées, intégrant autant que possible la comparaison dans l'espace et dans le temps : histoire urbaine et environnementale, géographie, aménagement et urbanisme, études sociologiques et anthropologiques, perspectives de science politique, de sciences économiques et de gestion, de sciences juridiques, approches littéraires, artistiques et études aréales, etc..

Appréhendée sous l'angle du territoire, la ville est un milieu d'habitation, de travail, de production, de loisirs ou encore de consommation, porteur de valeurs et d'enjeux divers. La ville est aussi un territoire de mise en œuvre des politiques publiques appuyées sur l'expertise de professionnels et

parfois sur la concertation avec les habitants et citoyens. En lien avec l'axe scientifique « Environnement urbain » de l'ISH et ses développements programmés dans le cadre du projet scientifique de la future MSH, certaines thématiques pourront être ainsi privilégiées comme autant d'entrées et de laboratoires propices à ce type d'investigation.

Ainsi en est-il des rapports entre fleuve et ville, et plus généralement des questions liées à l'usage et la régulation de l'eau en milieu urbain, ou encore de désindustrialisation, en lien notamment avec les activités minières et les industries métallurgiques et chimiques particulièrement polluantes. On pourra également questionner les pouvoirs de régulation que les types de gouvernement des villes (et notamment des grandes villes et métropoles) peuvent – ou non – exercer sur leurs propres territoires et dans un cadre de gouvernance à multiple niveaux. L'étude des liens complexes et diversifiés entre « Humanités et urbanité », pour reprendre le titre d'un des trois axes scientifiques de l>IDEXLYON, doit également permettre d'éclairer les synergies et dynamiques constitutives des interactions nombreuses et variées entre le tissu urbain et son environnement, y compris l'arrière-pays et les différents espaces intermédiaires, de la grande ville (la métropole) jusqu'au milieu rural, en passant par les territoires périphériques et interstitiels. On privilégiera ainsi l'étude concrète des configurations et systèmes d'acteurs qui sont au cœur de ces régulations urbaines et péri-urbaines, de leurs idées, intérêts et stratégies ainsi que des diverses institutions qui constituent à la fois les conditions de possibilité et les contraintes de leurs actions.

Conditions d'éligibilité

Sont éligibles pour un financement les projets portés par des chercheurs et enseignants-chercheurs issus d'au moins deux laboratoires SHS du site Lyon-Saint-Étienne pouvant s'associer avec des laboratoires d'autres domaines disciplinaires et/ou d'autres sites. Le coordinateur du projet devra être issu d'un laboratoire SHS.

Les projets doivent être originaux et en cas de co-financement faire apparaître un budget consolidé. Ils peuvent ou non se positionner comme des projets en maturation en vue d'un dépôt de financement de type ANR ou européen.

Les projets retenus devront prévoir des éléments de valorisation du projet et notamment l'organisation de workshops, journées d'étude ou séminaires dans les locaux de l'ISH situés au Centre Berthelot ainsi que des formes de valorisation scientifique des résultats obtenus.

Modalités de soumission

Les dossiers de candidature (formulaire spécifique joint à cet appel) doivent être déposés en ligne sur le site dédié, au format word ou pdf.

Site de soumission des projets : <https://aap2017-msh-lse.sciencesconf.org>

Calendrier

Lancement de l'appel à projet : 19 septembre 2017

Date limite de dépôt des dossiers scientifiques : 30 octobre 2017

Annonce des résultats : décembre 2017

Début des financements : janvier 2018

Evaluations des candidatures

Les dossiers seront évalués par le conseil scientifique de l'ISH dont la composition est accessible sur le site web de l'ISH : <http://www.ish-lyon.cnrs.fr/gouvernance>

Sur la base de la proposition du conseil scientifique, la décision d'attribution du financement reviendra au comité de pilotage de la MSH-LSE.

Critères d'évaluation

Chaque critère sera évalué entre 0 (insuffisant) et 5 (excellent).

- C1 - Qualité scientifique pertinence et originalité du projet
- C2 - Méthode et faisabilité terrain
- C3 - Qualité du consortium et effet structurant pour le site
- C4 - Interdisciplinarité : le projet doit mettre en œuvre une réelle interdisciplinarité
- C5 - International : les projets ayant un partenariat international sont favorisés
- C6 - Valorisation : publications scientifiques et publics visés ; prolongement du projet (ANR, Europe, etc.)
- C7 - Calendrier de l'action (24 mois au plus)
- C8 - Adéquation des moyens demandés au projet scientifique

Dans une optique d'aide à la progression de chaque projet, le compte rendu d'évaluation comportera les points faibles et les points forts des dits projets.

Budget et dépenses éligibles

Le projet sera financé sur une durée maximale de deux années à compter du 1^{er} janvier 2018. Toutes les dépenses sont éligibles à l'exception des contrats doctoraux.

Suivi des projets

Les montants alloués seront gérés par l'ISH. Une ligne de crédit sera ouverte à cet effet pour chaque projet financé. L'ISH passera toutes les commandes et règlera les factures relatives à chaque projet. Le chef de projet aura accès à une situation de son compte à tout moment.

A la fin des projets, un bilan sera présenté devant le conseil scientifique de l'ISH et un rapport d'activités sera demandé (soumission de projet, publication, organisation d'évènements, déviation de projet...).

Accompagnement des projets

L'ISH peut également apporter dans le cadre de ces projets, un accompagnement dans ses domaines d'activités : traitements statistiques, audiovisuel, informatique, ressources documentaires, communication, etc. Merci de contacter l'équipe ISH en amont pour évaluer les possibilités de réponse à vos besoins éventuels et faciliter grandement leur mise en oeuvre.

Ressources / services	Contacts
Services communs : logistique, communication, etc.	Emma Bessieres emma.bessieres@ish-lyon.cnrs.fr - Tél. 04 72 72 64 74
Systèmes d'information : conseil et expertise, hébergement informatique, visioconférence, numérisation, etc.	Denis Duperray denis.duperray@ish-lyon.cnrs.fr - Tél. 04 72 72 79 23
Accompagnement à la recherche : Plateformes PANELS, PAGES, audiovisuel, info-doc, etc.	Sonia Guérin-Hamdi sonia.guerin-hamdi@ish-lyon.cnrs.fr - Tél. 04 72 72 79 32

Publicité

Les responsables des projets retenus doivent indiquer sur tous leurs supports de communication et de valorisation, y compris les publications scientifiques, la mention suivante, le cas échéant avec le logo de la MSH-LSE « Projet soutenu par la MSH-LSE, Université de Lyon, CNRS. Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du projet IDEXLYON de l'Université de Lyon, dans le cadre du programme "Investissements d'Avenir" (ANR-16-IDEX-0005) ».